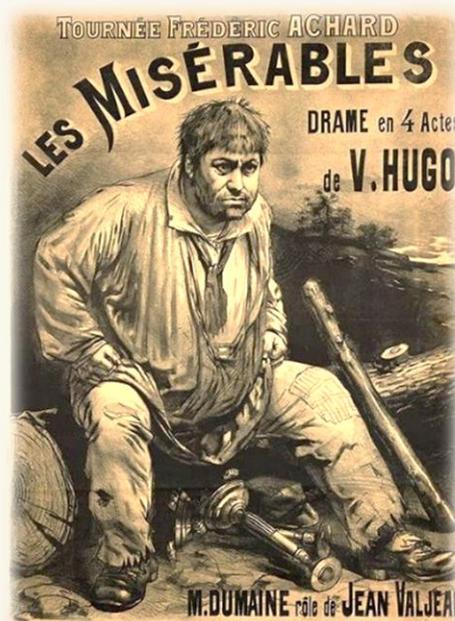


Le lien de cause à effet

<p><b>La cause</b></p>	<p>Le plus souvent lorsque la cause est niée, on emploie les locutions conjonctives de cause ou d'éventualité ci-dessous, suivies du subjonctif.</p>
<p><b>Soit que ... soit que ...</b> L'alternative</p>	<p>- <i>Il n'a pas pu venir, <b>soit qu'il ait oublié, soit qu'il ait préféré</b> rester chez lui.</i></p>
<p><b>Le fait que...</b></p>	<p>- <i><b>Le fait qu'il soit</b> responsable n'est pas encore prouvé.</i>          Mais on emploie aussi l'indicatif si le fait est avéré.          - <i><b>Le fait qu'il est</b> une personnalité politique en vue ne change rien.</i>          Pourtant, on observe que la conjonction "le fait que" est indifféremment suivie du subjonctif ou de l'indicatif, sans que le fait soit ou non avéré.</p>
<p><b>Non (pas) que ... mais parce que...</b></p>	<p>La proposition subordonnée est au subjonctif lorsque la cause est niée :          - <i>Il ne peut pas venir : <b>non (pas) qu'il ne veuille pas, mais (parce qu')</b> il est trop occupé.</i></p>
<p><b>Ce n'est pas que ... mais c'est parce que</b></p>	<p>- <i>Si je vous dis cela, <b>ce n'est pas que je veuille</b> vous inquiéter, <b>mais c'est plutôt parce que</b> je voudrais vous aider.</i></p>
<p><b>Loin que ... mais parce que</b></p>	<p>- <i>J'ai voté pour lui : <b>loin que j'approuve</b> sa politique, <b>mais (parce que)</b> je déteste l'autre candidat.</i></p>



**Loin qu'il ait été un voleur**, Jean Valjean avait été condamné au bagne pour avoir volé un pain. Et s'il avait volé ce pain, c'était pour donner à manger à ses neveux affamés.